



**Bien vivre  
et vieillir  
chez soi  
dans sa  
communauté**



Table régionale  
de concertation  
des aînés de la  
Côte-Nord

Les Tables locales  
de concertation des aînés  
de la Côte-Nord

# L'Alliance

en faveur de l'amélioration  
des conditions de vie des aînés



*Portrait des conditions de vie des aînés*

*Baie-Johan-Beetz*



Août 2016

## DESCRIPTION DU TERRITOIRE

La municipalité de Baie-Johan-Beetz se situe dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Minganie. Baie-Johan-Beetz est localisée à environ 945 kilomètres à l'est de Québec, à 290 kilomètres à l'est de Sept-Îles et à 70 kilomètres à l'est de Havre-Saint-Pierre. En fait, Aguanish est la municipalité la plus près de Baie-Johan-Beetz, soit à 58 kilomètres à l'ouest de celle-ci.

Le prolongement de la route 138 jusqu'à Natashquan en 1996 a permis de relier Baie-Johan-Beetz au reste du Québec par voie terrestre.

Depuis quelques années, plusieurs comités de citoyens travaillent à revitaliser leur milieu de vie. Ainsi, la Coopérative de solidarité a permis de mettre sur pied un marché de l'alimentation avec un poste d'essence, services qui avaient disparu pendant quelques années, ainsi qu'un café.

L'esprit communautaire est très développé au sein de cette petite municipalité.

### AUTRES INFORMATIONS

Date de constitution : 1<sup>er</sup> janvier 1966

Gentilé : Baie-Johannais, Baie-Johannaise

Superficie totale : 532,06 km<sup>2</sup>

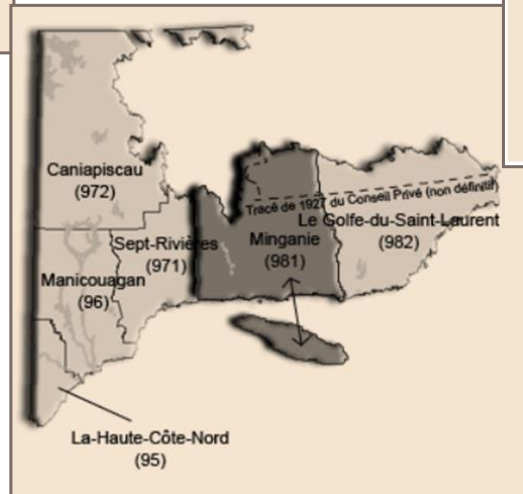
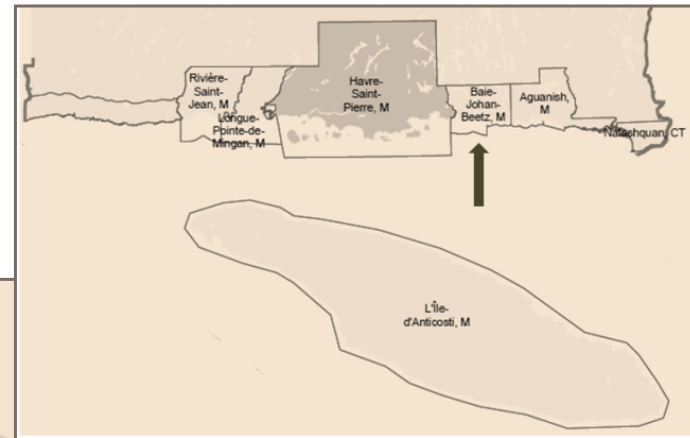
Superficie terrestre : 337,22 km<sup>2</sup>

Population estimée en 2015 : 86 personnes

Densité (2015) : 0,3 hab./km<sup>2</sup> (terrestre)

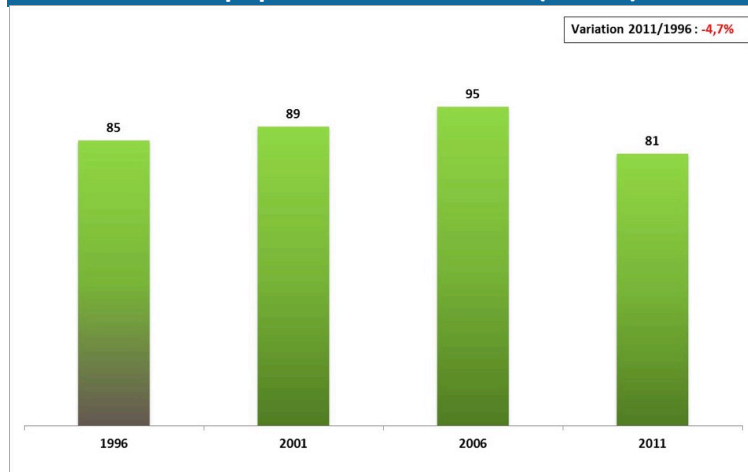
MRC : Minganie

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

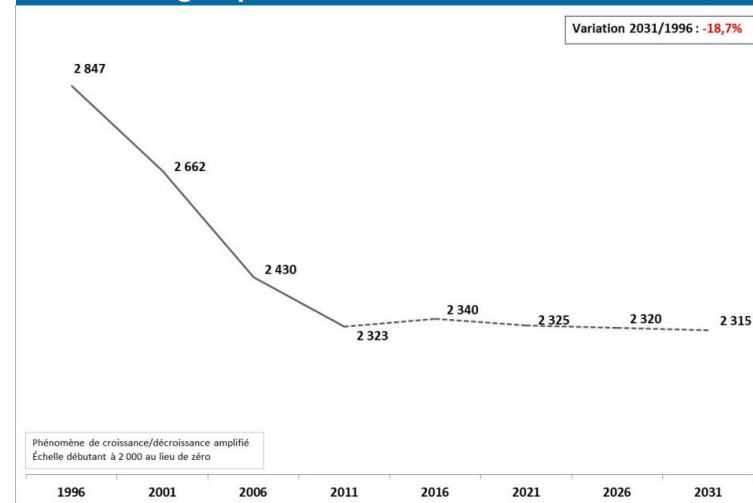


**QUELQUES STATISTIQUES...**

### Évolution de la population 1996 à 2011 (15 ans)



### Perspectives démographiques 2016-2031 (15 ans) données regroupées



## Constats sur l'évolution de la population

Entre 1996 et 2011, la population de Baie-Johan-Beetz a augmenté pour ensuite diminuer. La baisse la plus importante a été enregistrée entre 2006 et 2011, soit de 14 personnes (-14,7 %).

En 15 ans, Baie-Johan-Beetz aurait perdu 4,7 % de sa population (4 personnes).

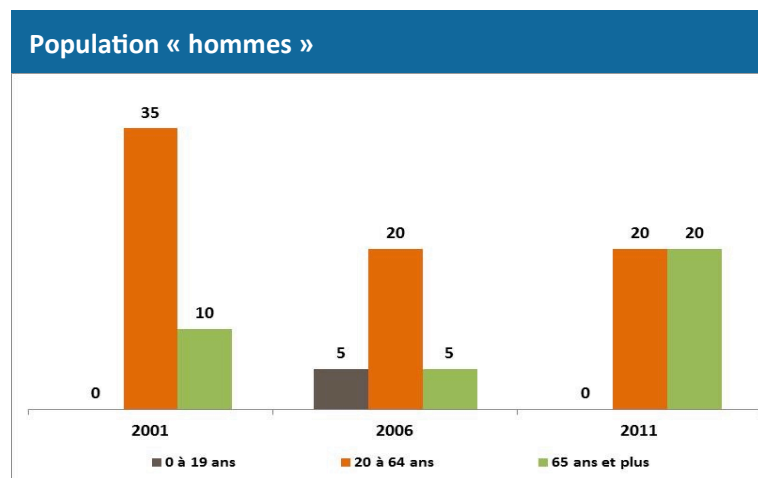
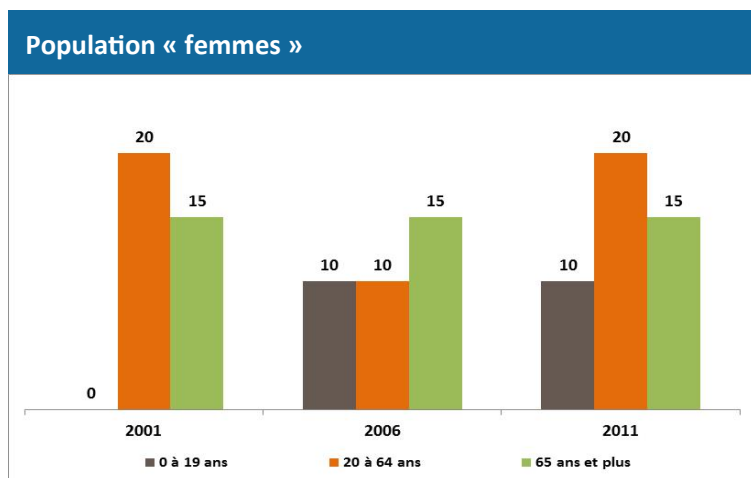
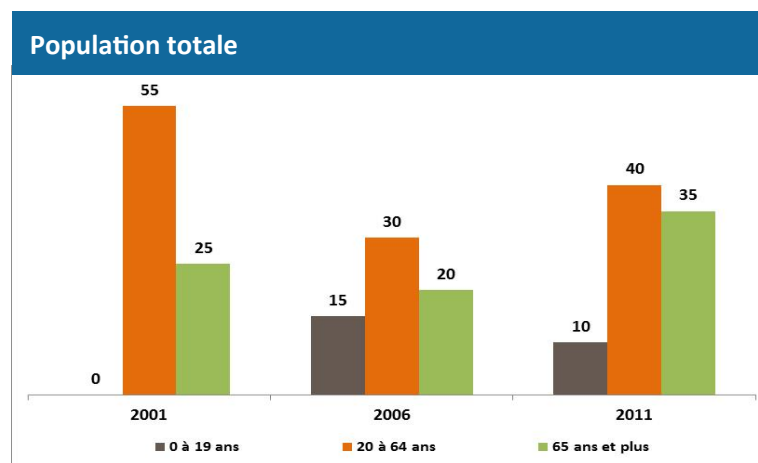
Si on se fie à l'estimation de la population pour 2015 du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), soit 86 personnes, la municipalité aurait augmenté sa population de 5 résidents entre 2011 et 2015, éliminant ainsi la décroissance tout en enregistrant un léger gain d'une personne entre 1996 et 2015.

Malheureusement, les données sur **les perspectives démographiques de Baie-Johan-Beetz ne sont pas disponibles**, compte tenu de son faible nombre de résidents. En fait, outre la municipalité de Havre-Saint-Pierre et la communauté autochtone de Nutashquan, toutes les autres entités de la MRC de Minganie (Aguanish, Baie-Johan-Beetz, Longue-Pointe-de-Mingan, Natashquan, L'Île-d'Anticosti, Rivière-au-Tonnerre et Rivière-Saint-Jean), incluant la communauté autochtone d'Ekuanitshit, ont été regroupées ensemble pour établir les perspectives démographiques.

Il est possible de constater que, globalement, la population de ces petites communautés chute de 1996 à 2011 et se stabilise par la suite à compter de 2016. En effet, selon ces perspectives démographiques, jusqu'en 2031 (édition 2014), la population des petites communautés de la Minganie devrait décroître de 8 personnes, soit 0,3 %, entre 2011 et 2031 (20 ans), et de 532 personnes, soit 18,7 %, entre 1996 et 2031 (35 ans). Cela représente respectivement un taux de décroissance annuel moyen composé de -0,02 % et de -0,59 %.

Il importe de souligner que, de 1996 à 2011, la population était surtout en décroissance dans les petites municipalités de la Minganie alors qu'elle était en croissance dans la communauté innue d'Ekuanitshit. Par ailleurs, le projet de construction du complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine, amorcé en 2009, a ralenti l'exode dans certaines communautés de la Minganie. Certaines d'entre elles enregistrent même des gains.

# RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'ÂGE, 2001 À 2011



## Constats sur la répartition de la population par groupe d'âge

En 2001, Baie-Johan-Beetz ne comptait aucun habitant dans la catégorie d'âge de 0 à 19 ans, ce qui constitue un indicateur indéniable du vieillissement de la population. En 2011, la municipalité compte 10 personnes de sexe féminin dans cette catégorie d'âge.

La population de personnes de « 20 à 64 ans » a diminué entre 2001 et 2011 : -27 %

Cette baisse fut uniquement enregistrée chez les hommes :

Femmes (0 %)

Hommes (-43 %)

La population de personnes de « 65 ans et plus » a connu une hausse entre 2001 et 2011 : +40 %

Cette hausse fut uniquement enregistrée chez les hommes :

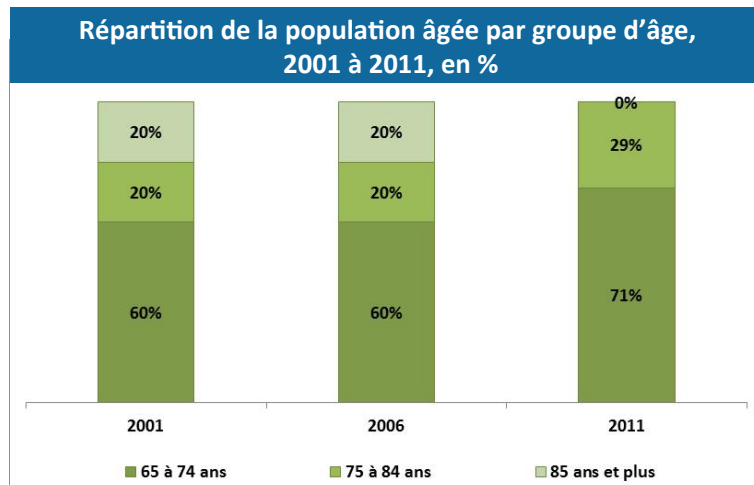
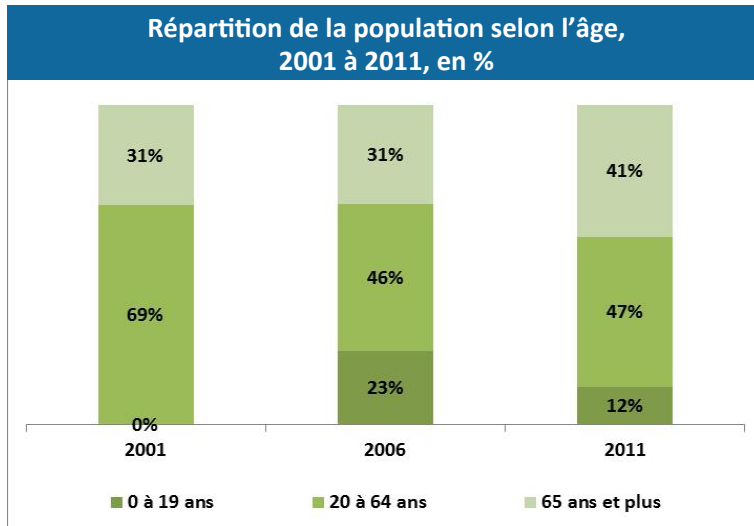
Femmes (0 %)

Hommes (+100 %)

**Note :** *Puisque la population de Baie-Johan-Beetz n'est pas nombreuse, toute modification apparaît davantage, en termes de proportions.*

- Le nombre de **personnes âgées** est passé de **25 à 35 personnes** à Baie-Johan-Beetz entre **2001 et 2011**.
- En 2011, les **hommes** constituent **57,1 %** des personnes aînées alors que les **femmes** en forment une plus petite partie avec **42,9 %**.
- L'**âge médian** de la population est passé de 55,6 ans à **53,8 ans** de 2001 à 2011, soit une baisse de 1,8 an sur une période de 10 ans. Cette baisse fut enregistrée entre 2001 et 2006 (-3,8 ans) alors qu'entre 2006 et 2011, il y a eu une hausse de l'âge médian (+2,0 ans). La population de Baie-Johan-Beetz a un peu « rajeuni » entre 2001 et 2011.
- En **2011**, l'**âge médian** était de :
  - Femmes : 55,0 ans
  - Hommes : 49,5 ans.





### Constats concernant le vieillissement de la population

La proportion relative de personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 31 % à 41 % du total de la population, une hausse de 10 points de pourcentage sur 10 ans.

La proportion relative des personnes âgées de 20 à 64 ans a diminué de façon significative, passant de 69 % à 47 %, soit de 22 points de pourcentage.

La proportion relative des 0 à 19 ans a augmenté de 12 points de pourcentage, passant de 0 % à 12 %.

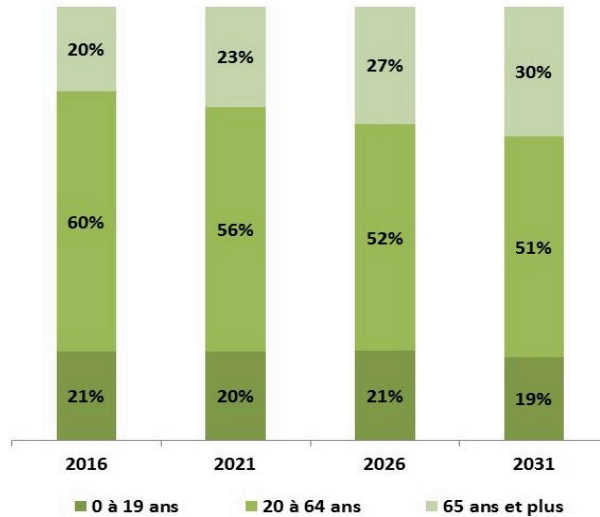
Au cours de cette période, on enregistre une baisse des personnes âgées de 85 ans et plus, si bien qu'il n'y a personne dans cette catégorie d'âge en 2011. Toutefois, ceci peut être dû à la pratique d'arrondissement des chiffres de Statistique Canada (voir note à la fin du document). En effet, on ne comptait que 5 personnes en 2001 et 2006.

La proportion relative du groupe des 75 à 84 ans a augmenté, soit de 9 points de pourcentage, passant de 5 à 10 personnes.

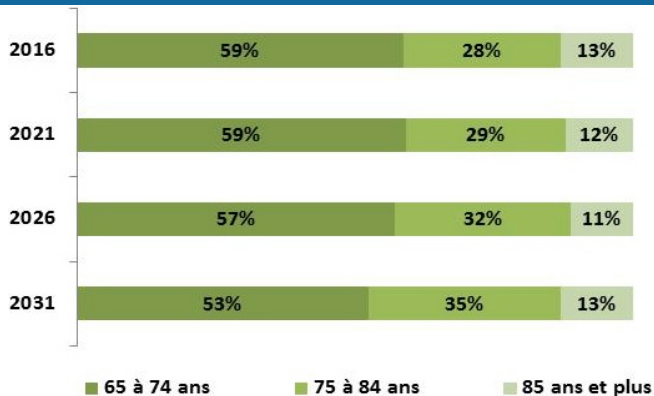
Il en va de même pour la proportion relative du groupe des 65 à 74 ans qui a augmenté de 11 %, passant de 60 % à 71 %, soit de 15 à 25 personnes.

En 2011, l'âge médian des personnes aînées (excluant les résidents d'un établissement institutionnel) était de 70,8 ans, soit de 73,5 ans chez les femmes et de 69,8 ans chez les hommes.

**Perspectives démographiques par groupe d'âge, 2016-2031, en %\***



**Perspectives démographiques des personnes aînées, 2016-2031, en %\***



\* Données regroupées – petites communautés de la MRC de Minganie

Baie-Johan-Beetz

**Constats sur le vieillissement de la population, 2016-2031**

La proportion relative de la population aînée augmenterait de 10 points de pourcentage entre 2016 à 2031, soit sur une période de 15 ans.

En 2031, près d'une personne sur 3 serait âgée de 65 ans et plus.

Plus de la moitié (53 %) des aînés auraient entre 65 et 74 ans en 2031, soit 6 points de pourcentage de moins qu'en 2016.

La proportion relative des aînés de 75 à 84 ans serait plus élevée en 2031 qu'en 2016, soit de 7 %, alors que la proportion des 85 ans et plus serait sensiblement la même.

En termes de chiffres absolus, le nombre de personnes de 65 à 74 ans passerait de 270 à 365, de 2016 à 2031 ( $\Delta 2031/2016 : +35 \%$ ).

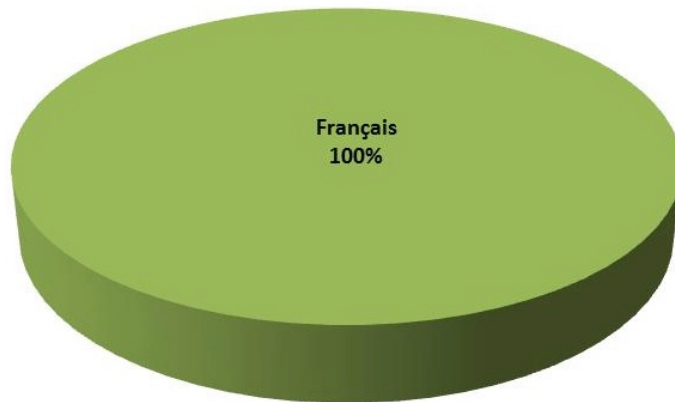
Le nombre de personnes de 75 à 84 ans passerait de 130 à 240, de 2016 à 2031 ( $\Delta 2031/2016 : +85 \%$ ).

Le nombre de personnes de 85 ans et plus passerait de 60 à 90, de 2016 à 2031 ( $\Delta 2031/2016 : +50 \%$ ).

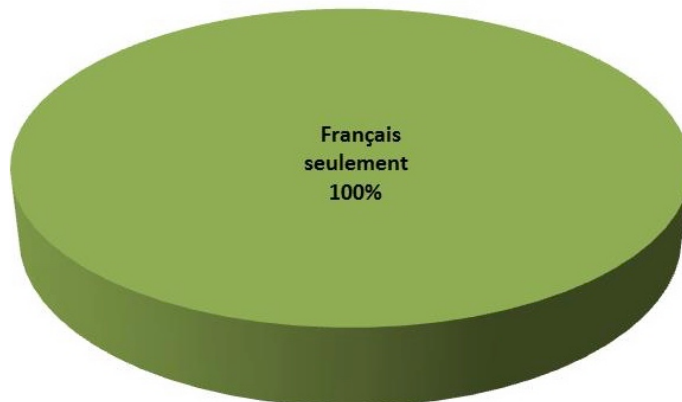
L'âge moyen passerait de 44,1 ans en 2016 à 47,5 ans en 2031, soit une augmentation de 3,4 ans.

## **QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DES PERSONNES ÂNÉES...**

### Première langue officielle parlée, 2011



### Connaissance des langues officielles, 2011

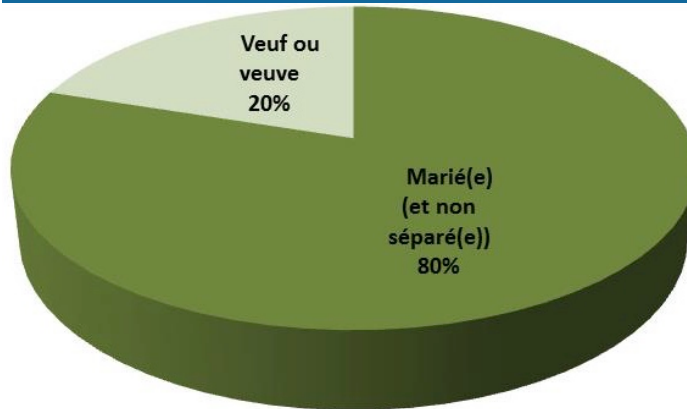


### Constats sur la connaissance des langues officielles

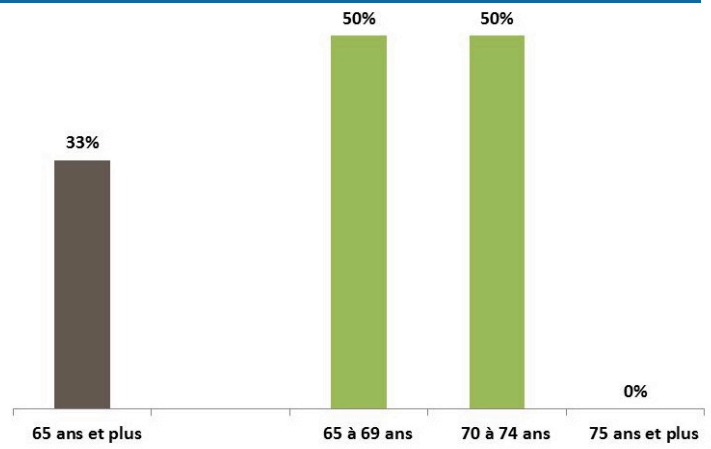
Toute la population aînée de la municipalité de Baie-Johan-Beetz a le français comme première langue officielle parlée.

Parmi les langues officielles, les aînés de Baie-Johan-Beetz connaissent uniquement le français. Aucune personne aînée ne mentionne connaître l'anglais.

### État matrimonial, 2011



### Personnes vivant seules, 2011



Baie-Johan-Beetz

### Constats – autres caractéristiques

Plus des trois quarts des personnes aînées sont mariées.

Une personne aînée sur 5 est veuve.

Le tiers des personnes aînées vivent seules, surtout des femmes. Il s'agit de personnes des catégories d'âge de 65 à 69 ans et de 70 à 74 ans.

Les personnes aînées vivent toutes dans des maisons individuelles non attenantes (100 %).

En 2006, le taux de propriété dans la municipalité de Baie-Johan-Beetz était de 78 % (pour toutes les catégories d'âge).

### Type d'habitation, 2011



## Références

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/>  
Institut de la statistique du Québec, <http://www.stat.gouv.qc.ca/>  
Statistique Canada, Recensements : <http://www.statcan.gc.ca/>

## Notes

**Arrondissement des données des recensements** : Par souci de confidentialité, Statistique Canada publie des données qui ont été arrondies aléatoirement. L'arrondissement des données supprime la possibilité d'associer des chiffres à une personne ou à un petit groupe de personnes en particulier. Par conséquent, tous les chiffres, y compris les totaux, sont arrondis de façon aléatoire (vers le haut ou vers le bas) jusqu'à un multiple de 5, parfois de 10. Il faut donc s'attendre à ce que les totaux et les chiffres correspondants puissent présenter quelques légères différences. De même, la somme des pourcentages calculés à partir de chiffres arrondis ne correspond pas nécessairement à 100.

Les **caractéristiques des personnes âgées** excluent les résidents d'un établissement institutionnel (logements collectifs institutionnels).

## Définitions

**Âge médian** : Âge « x » tel qu'il divise une population en deux groupes d'effectifs égaux, l'un composé uniquement des individus d'âge supérieur à « x », l'autre des individus d'âge inférieur à « x ».

**Densité de population** : Elle représente le nombre d'habitants par kilomètre carré pour la population de tous les âges.

**État matrimonial** : Indique si, oui ou non, une personne de 15 ans et plus vit en union libre ainsi que l'état matrimonial légal de celles qui ne vivent pas en union libre. L'état matrimonial légal s'entend de l'état matrimonial de la personne selon la loi, c'est-à-dire célibataire, mariée ou veuve.

**Taux de propriété** : Pourcentage des logements privés qui sont occupés par leur propriétaire.

**Maison individuelle non attenante** : Logement non joint à un autre logement ou construction (sauf à son propre garage ou hangar). Une maison individuelle non attenante est entourée d'espaces libres et n'a aucun logement au-dessus ou en dessous. Une habitation mobile installée en permanence sur des fondations est considérée comme une maison individuelle non attenante.